

**Prestation en nature** (Arrêté du 16 février 1881).

Le nombre des journées de prestation à fournir par les habitants de 18 à 60 ans est fixé à vingt-quatre.

Le taux de la journée à verser en remplacement est fixé à ..... 1 fr. 25

**Contributions des licences.**

(Arrêtés des 21 décembre 1894 et 21 décembre 1895).

Cabaretiers, cafetiers, restaurateurs, aubergistes et toutes personnes débitant des boissons alcooliques.... 200 fr.

**Taxe sur les chiens** (Décret du 16 juin 1892 et arrêté du 9 février 1893)

Par tête..... 5 fr.

**Frais d'avertissement.**

Par cote inscrite au rôle..... 0 fr. 10

**Impôt particulier pour les professions libérales.**

(Arrêté du 25 janvier 1883).

Agents d'affaires.....	100 fr.
Avocats ou défenseurs.....	300 fr.
Commissaires-priseurs.....	100 fr.
Huissiers.....	100 fr.
Médecins.....	100 fr.
Notaires.....	300 fr.

**TARIF DES DROITS**

**à percevoir pour la vérification des poids et mesures et instruments de pesage.**

(Arrêtés des 25 janvier 1883 et 15 mai 1889).

*Mesures de longueur.*

Double-décamètre.....	0 <sup>f</sup> 60	Mètre.....	0 <sup>f</sup> 20
Décamètre.....	0 60	— pour tapissiers.....	0 25
Demi-décamètre.....	0 60	Demi-mètre.....	0 20
Double-mètre.....	0 35	— p. tapissiers..	0 25
— p. tapissiers.	0 25	Double-décimètre.....	0 25
		Décimètre.....	0 20

*Mesures de solidité.*

Double-stère.....	2 <sup>f</sup> >	Stère.....	2 >
-------------------	------------------	------------	-----

*Mesures de capacité pour les grains et les matières sèches.*

Hectolitre.....	2 <sup>f</sup> >	Double-litre.....	0 <sup>f</sup> 15
Demi-hectolitre.....	1 35	Litre.....	0 15
Double-décalitre.....	0 30	Demi-litre.....	0 15
Décalitre.....	0 25	Double-décilitre, décilitre	
Demi-décalitre.....	0 20	et demi-décilitre.....	0 15